

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Daigneau

Vous êtes convoqués à la première séance régulière de l'année 2018-2019 du conseil d'établissement de l'école Daigneau, le 11 octobre 2018 qui se tiendra au salon du personnel de l'école à 18h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion : Lecture de l'article 71**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Questions du public (15 minutes)**
- 4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 juin 2018.**
- 5. Adoption des règles de régie interne pour l'année 18-19 (art. 67)**
 - a) dates des réunions
- 6. Élection aux fonctions internes (art. 56)**
 - a) présidence
 - b) vice-présidence
 - c) nommer 2 personnes de la communauté (art 42-5)
 - d) informer des mécanismes de dénonciation d'intérêts (art. 70)
- 7. La parole aux partenaires :** présidence, direction, enseignants, responsable du service de garde, représentant au comité de parents, membre de la communauté.
- 8. Suivis au procès-verbal**
 - Campagne de financement
 - Spectacle Kalimba
- 9. Questions financières**
 - a) Approbation des activités éducatives (art. 87)
 - b) Fonds à destination spéciale
 - c) Intérêts du FDS
 - d) Don de Métro : Marche des Zombies
- 10. Questions éducatives**
 - a) Normes et modalités
 - b) Aide aux devoirs
 - c) Projet éducatif
- 11. Questions générales**
 - a) Photos scolaires
 - b) Activité parascolaire
- 12. Levée de l'assemblée**

Sylvie Pitre
Directrice

Shawn Dionne
Président